La Fabrique des transitions

THÉMATIQUE

Mise en récits : les initiatives de grandes collectivités françaises

Les enseignements de
la communauté apprenante
Territoires narratifs
(2023-2024)

L'AGORA ET LE PACTE LYON 2030

La Ville de Lyon : un chef d'orchestre au service de la sobriété territoriale.

Le pacte climat Lyon 2030 est le fruit du travail de l'Agora, communauté d'acteur·ices lyonnais·es animée par la municipalité. Installée début 2023, elle rassemble 65 structures représentatives de la diversité des acteur·ices locaux·ales, prêtes à co-construire une vision partagée pour atteindre la neutralité climatique en 2030 à l'échelle de la ville.

La dynamique de transition de la Ville de Lyon s'inscrit dans la continuité de près de deux décennies de plans climat, de labellisations et d'engagements en faveur de la non-prolifération des combustibles fossiles, malgré des services et des compétences peu mutualisés avec la Métropole.

La démarche Lyon 2030 est lancée en 2022. Son objectif : co-construire, avec les acteur·ices du territoire une transition écologique juste, « intelligente » (c'est-à-dire sobre et innovante) et systémique, ancrée dans l'identité lyonnaise. Concrètement, cela signifie zéro émission nette de carbone dès que possible. Le quatrième plan climat, qui se décline en 14 objectifs, 37 actions et 123 sous-actions, permet d'intégrer des objectifs de réduction des émissions, d'adaptation au dérèglement climatique, de sensibilisation et de responsabilisation des agent·es municipaux·ales et de tous·tes les acteur·ices du territoire.

La nouveauté de la démarche Lyon 2023 réside dans une prise de conscience : la collectivité ne se suffit pas à elle-même et sa propre neutralité ne pèse pas grand chose à l'échelle du territoire. La ville doit donc embarquer les autres acteur·ices et jouer le rôle de chef d'orchestre de l'animation territoriale !

C'est en ce sens qu'a été créée l'Agora, une communauté de 65 partenaires visant à rédiger un pacte territorial, composée de collectifs d'acteur·ices locaux·ales qui ont soutenu la candidature au projet « Ville écologiquement neutre ». Ce pacte a été l'occasion de coproduire une vision de la neutralité de la ville qui tient compte des spécificités locales. Il aborde ainsi les sujets du changement climatique à Lyon, de la neutralité carbone, de la place de l'Agora dans l'atteinte de ces objectifs et de la définition de ce que pourrait être une ville sobre. Assumant qu'il n'y a pas de réponse toute faite à la neutralité, les différentes sessions de l'Agora ont permis d'enrichir le pacte et d'affiner la vision collective des enjeux à atteindre.

L'Agora a ainsi identifié trois axes de travail prioritaires :

- établir le fonctionnement de l'Agora et les modalités de contribution de chacun·e ;
- définir la mobilisation et l'engagement des acteur·ices au-delà de l'Agora ;
- prioriser les enjeux parmi dix thématiques retenues (bâtiment, mobilité et transport, logistique urbaine, eau, numérique responsable, travail, consommation, communication sur la sobriété, coopération et, enfin, mise en récits).

Au-delà de cette co-construction d'une vision collective de la transition, l'Agora permet d'établir des conventions de coopération et d'engagement entre ses membres et la Ville de Lyon. Il s'agit, pour ces acteur·ices, de présenter des actions directement liées à leur cœur de métier, à leur contexte, leur moyens et leurs publics, visant la neutralité carbone à l'horizon 2030, selon des axes de travail définis par l'Agora.

Par exemple, l'Opéra qui s'est engagé à contribuer à la diffusion de nouveaux récits, à penser les formes de mobilité des spec-

L'Agora, au cœur de la démarche Lyon 2030

tacles et à s'adapter à de nouvelles pratiques d'écoconception ; ou encore, le constructeur Icade Promotion qui s'attache à renaturer la ville et à rénover écologiquement certains bâtiments ; sans oublier La Poste, l'Université Lyon 3, Grand Lyon Habitat, pour n'en citer que quelques un·es.

L'Agora permet d'accélérer le rythme des initiatives de transitions portées à l'échelle du territoire.

Une première vague de signatures de conventions de coopération a eu lieu au mois de juillet. En 2024, l'Agora s'élargit à de nouveaux·elles membres. Entre-temps, **l'Agora permet d'accélérer le rythme des initiatives de transitions portées à l'échelle du territoire et de favoriser l'émergence de projets de coopération entre ses membres.**

Questions soulevées

Sur les objectifs de transition

- **Est-ce vraiment possible de tenir les objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2030 ?** « C'est quasi impossible qu'on soit neutre en 2030 » rappelle la cheffe de projet, mais « il n'y a pas de tabou » au sein de l'Agora. Au contraire, dans la lignée du décret d'État d'urgence promulgué en 2021, cet horizon de moyen terme permet de maintenir un seuil d'exigences élevé.

- **Quid de la prise en compte des autres limites planétaires ?** La démarche Lyon 2030 s'inscrit dans une stratégie plus globale de transformation écologique, rappelée notamment par le rapport Lyon Transition. Une telle approche systémique suppose néanmoins de clarifier les liens avec la Métropole.

- **Quels liens entre l'Agora et le travail de mise en récits ?** L'Agora permet de déterminer des objectifs de transition et de créer un espace de co-construction des réponses qui n'existent pas encore. De fait, certains sujets de controverses ont délibérément été mis de côté. D'un autre côté, des acteur·ices

ont amené des sujets tels que la préservation de l'emploi, qui enrichissent la vision collective des enjeux. **La coopération est facilitée par la création d'un espace d'expression et de dialogue multiacteur·ices : c'est un préalable au travail collectif de mise en récit.**

Sur les modalités de co-construction des actions

Comment s'articulent le pacte Lyon 2030 issu de l'Agora et les conventions de coopération et d'engagement établies par la Ville avec ses membres ? Sylvain Godinot (adjoint à la Ville de Lyon chargé de la transition écologique et du patrimoine) précise que les conventions sont pensées à partir des situations des membres de l'Agora et de leurs propositions, fondées sur leur compréhension du pacte Lyon 2030. Ainsi, le pacte sert de référence dans les négociations – et ce d'autant plus que les conventions ont été élaborées avec les services juridiques de la Ville, pour déterminer les clauses d'attribution des aides, comme par exemple sur la végétalisation ou la sobriété. C'est de cette manière que la Ville a pu obtenir de l'Université qu'elle prenne davantage en compte la sobriété dans ses actions, qui n'était pas assez présente dans la convention initiale proposée. De manière générale, c'est une « négociation croisée » (telle que pratiquée à Loos-en-Gohelle) qui permettra aussi de faire remonter au niveau européen – dans lequel s'inscrit la démarche Lyon 2030 – les contraintes règlementaires et financières des acteur·ices locaux·ales. Le dispositif pourrait également s'inspirer de ce qui a été fait à Grenoble où certains appels à projets incitent les acteur·ices locaux·ales à mutualiser leurs compétences pour y répondre.

Sur la mobilisation des acteurs et des citoyens

Quelle place des citoyen·nes dans l'Agora et comment « faire masse » ? À ce niveau, la Ville assume un parti pris : pour éviter une démarche trop lourde, elle a préféré renforcer le tissu coopératif autour d'un « noyau dur » d'acteur·ices socio-économiques, en leur laissant le soin de mobiliser les habitant·es par eux·elles mêmes si nécessaire. De manière générale, la démarche Lyon 2030 est bien identifiée par la population. **D'après Sylvain Godinot, l'enjeu réside désormais dans la manière de « rendre concrète cette dynamique de transition au quotidien ». C'est justement pour lui ce qui contribuera à « faire masse ».** Il souhaite également mettre en place des dispositifs de coopération spécifiques avec les habitant·es, comme ceux déjà expérimentés lors des festivals Lyon Zéro Déchet et Agir à Lyon.

Conclusion

L'Agora est un espace d'implication et de dialogue. Ce n'est peut-être pas encore un espace de mise en récits collective à proprement parler – mais **le dispositif influe d'ores et déjà sur la manière dont les participant·es, chacun·e à leur niveau, diffusent de nouveaux récits de coopération dans la perspective de Lyon 2030.**

L'enjeu réside désormais dans la manière de « rendre concrète cette dynamique de transition au quotidien » pour « faire masse ».

– Sylvain Godinot, adjoint à la Ville de Lyon chargé de la transition écologique et du patrimoine.

Image (p. 23) : Ville de Lyon.

Les objectifs

Les objectifs portés par la Ville de Lyon en matière de transition écologique.

- Une transition écologique juste, au plus près des besoins des Lyonnais-es.
- Une transition écologique co-construite avec les acteur·ices du territoire et les citoyen·nes, en s'appuyant sur tous les leviers de participation citoyenne.
- Une transition écologique ancrée dans l'identité lyonnaise, grâce à la construction d'un récit mobilisateur.
- Une transition écologique « intelligente » qui s'inscrit dans une dynamique d'innovation, de recherche et de coopération et qui intègre la sobriété (par exemple via l'approche « low tech »).
- Une transition écologique qui dépasse l'approche sectorielle et s'appuie sur les réseaux locaux, nationaux et internationaux pour démultiplier les résultats.

POUR ALLER PLUS LOIN

La présentation de l'Agora sur la chaîne Youtube de la Ville de Lyon.

La présentation de la démarche Lyon 2030 sur le site web de la Ville de Lyon.

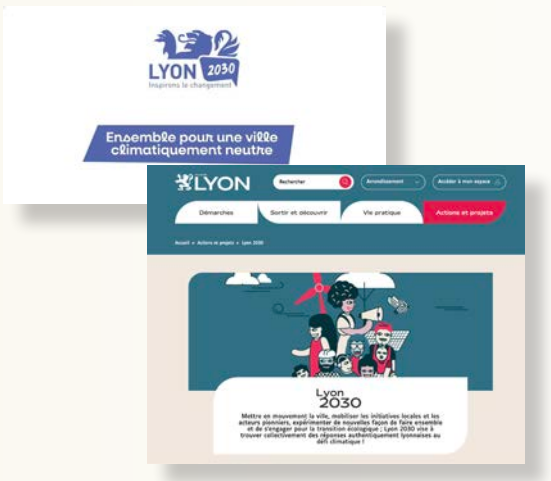

Quelques enseignements

- Dimension 1 (trajectoire) : on peut légitimement penser que Lyon 2030 s'inscrit dans une trajectoire mais celle-ci pourrait être renforcée. Comment s'appuyer davantage sur l'histoire lyonnaise et ses spécificités ?
- Dimension 2 (communication) : le fil rouge narratif Lyon 2030 n'apparaît pas explicitement, même si l'ancrage historique semble être celui d'une logique de « non prolifération de combustible fossile,». Comment la ville communique-t-elle sur cet axe ? Est-ce un récit suffisamment mobilisateur ?
- Dimension 3 (implication) : si l'Agora contribue à renforcer le récit de la coopération multi-acteur·ices et de la responsabilité partagée à Lyon (notion de « pacte »), elle n'apparaît pas encore comme un espace de mise en récits collectif et les controverses, les récits contradictoires, s'ils apparaissent ne sont pas directement pris en charge, voire sont délibérément écartés pour des raisons stratégiques, de temporalité. Néanmoins l'Agora est un espace de « dialogue vérité » (tout le monde est au clair sur le fait qu'on ne sera pas neutre en 2030) et cela est un préalable pour pouvoir se dire d'autres choses clairement.
- Dimension 5 (évaluation) : la valeur créée, c'est la mobilisation au sein de l'Agora et le rapport de confiance qui s'installe entre la Ville et les membres.

La Fabrique des transitions anime une alliance transpartisane de territoires et de réseaux d'acteur·ices qui renouvellent la manière de conduire les transitions, à travers une approche systémique.

Née de la mutualisation d'expériences de territoires pionniers des transitions en France, elle réunit plus de 400 organisations publiques et privées et 1000 personnes : collectivités territoriales, réseaux d'acteur·ices, associations, entreprises, ONG, médias, universités, etc.

Ensemble, les allié·es forment une communauté à la fois de partage d'expériences et d'accompagnement de territoires, pour favoriser le développement de dynamiques territoriales de transition et leur changement d'échelle.

À l'initiative de la Ville de Paris
et avec le soutien de l'ADEME.

Avec les contributions des
territoires de la communauté
apprenante « Territoires narratifs »

DIRECTION DE PUBLICATION :
Julian Perdrigeat

RÉDACTION :
Anne-Louise Nègre,
Irwina Marchal
et Nicolas Barennes.

RELECTURE ET MISE EN PAGE :
Irwina Marchal

IMPRESSION :
Tanghe Printing

La Fabrique des transitions